

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom UE : Gestion de projet

Code UE : 4-3

Département :	
Cursus : Master en Sciences Infirmières	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme et Woluwe Téléphone secrétariat : 02/560.28.11	
Cycle : 2 Bloc d'études : Master 2 Situation dans la formation : 4 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 50h Nombre de crédits ECTS : 5 Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : Katty Van Renterghem	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Katty Van Renterghem Emmanuelle Born Valérie Dujeu
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020	
<u>Rôle CanMeds - Expert clinique</u> : L'IPA est un expert des situations cliniques complexes dans son domaine de pratique, mais également du système de soins de santé duquel ces situations interviennent	
<ol style="list-style-type: none"> 01. <u>Gérer les situations complexes de soins de manière systémique</u> <ol style="list-style-type: none"> 01.1 / Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en se basant sur les résultats de la recherche et en se référant aux collègues de toutes les disciplines liées à la situation de soins et à l'expertise clinique de l'équipe interprofessionnelle 01.2 / Co construire, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action avec la personne soignée et les partenaires de l'équipe interprofessionnelle 01.4 / Jouer le rôle de facilitateur et de médiateur pour l'orientation de la personne au sein du système de santé 01.5 / Exercer un rôle de personne ressource pour les autres professionnels de santé 02. <u>Porter un regard critique sur les pratiques</u> 	

- 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique
- 02.2 / Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique
- 02.3 / Promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques

Rôle CanMeds - Communicateur et collaborateur : L'IPA communique et met en œuvre une dynamique de collaboration interprofessionnelle fondée sur les preuves, incluant la personne soignée

- 02. Collaborer avec les partenaires à la construction d'un plan d'action négocié
 - 02.1 / Co-identifier par le dialogue avec les partenaires un objectif commun sur base des priorités de la personne soignée
 - 02.2 / S'assurer que les priorités de la personne soignée soient respectées tout au long du plan d'action
 - 02.3 / Négocier la contribution et les responsabilités de chacun dans le plan d'action
 - 02.4 / Mobiliser les ressources requises et disponibles afin d'optimiser la santé et les soins en situant les interventions dans une perspective de trajet de soins et de services, dans un souci de continuité
- 03. Assurer une communication interpersonnelle et interprofessionnelle pour garantir la continuité et la qualité des soins
 - 03.1 / Favoriser un climat de confiance et de respect mutuel
 - 03.2 / Promouvoir les outils de communication interprofessionnelle
 - 03.3 / Animer des équipes de partenaires en fonction d'un but commun

Rôle CanMeds - Acteur d'un développement professionnel : L'IPA promeut des pratiques exemplaires au sein d'un environnement sain et sûr pour tous

- 01. Promouvoir un environnement de pratique éthique
 - 01.3 / Agir comme un modèle de rôle pour la résolution collaborative des problèmes
 - 01.5 / Créer un environnement de travail ou de recherche éthique
- 03. Promouvoir la profession infirmière
 - 03.1 / Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires
 - 03.2 / Participer à l'autorégulation de la profession
 - 03.3 / Contribuer à travers ses activités à rendre la profession attractive et à en donner une image positive aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

Rôle CanMeds - Leader : L'IPA développe la discipline infirmière dans les milieux de pratique et dans la société

- 01. Exercer un leadership clinique en situations complexes
 - 01.1 / Exercer un processus d'influence pour transformer les pratiques de soins
 - 01.2 / Exercer un processus d'influence pour transformer les contextes de soins
- 02. Exercer un leadership politique
 - 02.1 / Exercer un processus d'influence politique pour contribuer à l'amélioration de l'expérience de santé des personnes.
 - 02.2 / S'impliquer dans des actions politiques visant au développement de la profession infirmière aussi bien dans le milieu professionnel qu'auprès du public
 - 02.3 / Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

Rôle CanMeds - Érudit : L'IPA fonde ses actions sur des connaissances actualisées et dissémine ces connaissances

01. Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

01.1 / Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines

01.2 / Développer de façon continue des savoirs hautement spécialisés dans son domaine

01.3 / Contribuer à la formation et au coaching des professionnels infirmiers, des autres professionnels de santé, des étudiants

02. Contribuer au développement de la science infirmière

02.1 / Créer une dynamique locale pour la mise en œuvre de projets de recherche scientifique

02.2 / Accompagner les étudiants et collègues infirmiers dans la réalisation d'un travail de recherche

02.3 / Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets locaux de recherche scientifique

02.4 / Collaborer à des projets de recherches nationaux et internationaux

02.5 / Communiquer les résultats de ses recherches lors d'événements scientifiques et dans la littérature scientifique

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement « **Gestion de projet** » l'étudiant sera capable de :

- Définir la notion de projet
- Connaître et appliquer les étapes et la méthode de gestion de projet pour définir et planifier un projet
- Elaborer une fiche projet structurée et complète
- Connaître les rôles et responsabilités de chaque intervenant du projet
- Adopter une posture de leader et de coach au sein de l'équipe projet
- Adopter une attitude réflexive par rapport à l'équipe projet et fait preuve de critique constructive
- Gérer les changements et s'adapter aux imprévus dans la gestion de projet
- Présenter et défendre son projet de manière créative

CONTENU SYNTHETIQUE

Cours 1 : Présentation et introduction

- Présentation de l'équipe enseignante et contextualisation de l'UE
- Horaires des cours et programme
- Méthodes d'évaluation : portfolio et création de projet
- Notion de projet : définition

Cours 2 : Etapes de gestion d'un projet

- Plan-Do-Check-Act et cycles de vie d'un projet
- Fiche projet
- Travail de groupe

Cours 3 : PLAN

- Objectifs SMART
- Indicateurs et valeurs cibles
- Travail de groupe

Cours 4 : PLAN

- Phases et étapes du projet
- Délivrables attendus
- Ressources nécessaires
- Risques principaux
- Travail de groupe

Cours 5 : Rôles et responsabilités dans la gestion de projet

- Rôles de chaque intervenant dans la gestion d'un projet
- Approche Prince 2
- Travail de groupe

Cours 6: DO

- Attitude réflexive et communication constructive
- Notion de débriefing

Cours 7 : DO

- Leadership et coaching au sein de l'équipe projet
- Relations interpersonnelles et motivation des équipes

Cours 8 : Méthodologie

- Approche Lean
- Technique de résolution de problèmes
- Cartographie et optimisation des processus
- Travail de groupe

Cours 9 : CHECK

- Gestion des changements
- Evaluation de résultats et reporting

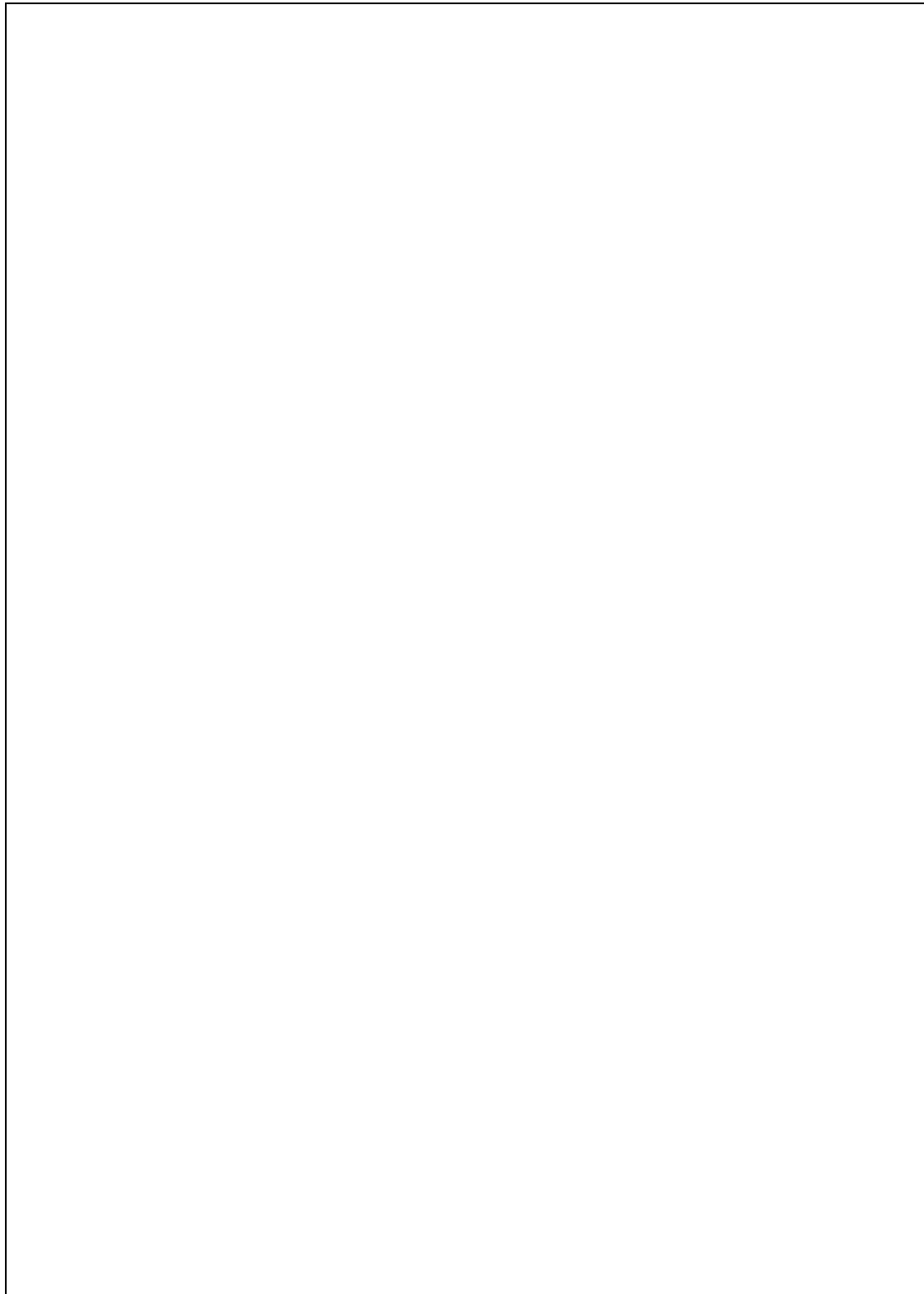
Cours 10 : CHECK – ACT

- Evaluation du projet
- Rappel des consignes pour les présentations
- Horaire de présentation
- Travail de groupe

Cours 11 : Evaluation des compétences

- Présentation des projets et débriefing

<u>METHODES D'APPRENTISSAGE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Cours magistraux : au travers de 'powerpoint' les cours théoriques seront donnés par les enseignants ; - Apprentissage en groupe : <ul style="list-style-type: none"> o Apprentissage collaboratif : où la communication est très présente entre les étudiants, au niveau du groupe d'abord, ainsi qu'entre les enseignants et les étudiants ; o Apprentissage par projet : initié à partir d'une thématique professionnelle concrète et faisant appel à diverses connaissances à intégrer (cours magistraux) et à des compétences comme l'anticipation, la création,... 	
<u>SUPPORTS DE COURS</u>	
Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Power Point, syllabus, ouvrage, ...	X
Powerpoint pour chaque cours disponible sur e-campus Références bibliographiques d'ouvrages	
L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.	
<u>MODALITES D'EVALUATION</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Type d'évaluation : oral/écrit/ TP/ évaluation continue (à préciser), travail, épreuve intégrée, non évalué, distanciel, présentiel, ... <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} session <ul style="list-style-type: none"> o Travail écrit + présentation orale (hors session) 2^{ème} session <ul style="list-style-type: none"> o Travail écrit + présentation orale (hors session) • Pondération spécifique à l'UE : 1 seule ligne, 1 seule note • Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : non applicable 	
Case à cocher	Type de moyenne
	Moyenne arithmétique
	<i>Moyenne arithmétique pondérée</i>
	<i>Moyenne géométrique</i>
	<i>Moyenne géométrique pondérée</i>
	<i>Note absorbante</i>
X	<i>Évaluation intégrée</i>
	<i>Non évalué</i>



* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné



; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).